

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 02 SEPTEMBRE 2022

Séance du 02 septembre 2022 - séance ouverte à 19 h 00
Convocation du 26 août 2022, affichée le 26 août 2022

Président : Mr LAMOUREUX Marc

Présents : Mmes LELIEVRE Françoise, GUYON Elisabeth, ROBACHE Evelyne,
MM BOURGEOIS Jacques, DESPREZ Didier, DOBIGNY Pascal, LE FEVRE Sébastien,
MENUGE François, VILLEMAUX Jean-Baptiste,

Absents : Mmes ANDRE Alexandra (pouvoir à Mme GUYON Elisabeth), RENARD Danielle (pouvoir à Mme ROBACHE Evelyne), BOURGEOIS Isabelle (pouvoir à Mr LE FEVRE Sébastien), LELIEVRE Dominique (pouvoir à Mme LELIEVRE Françoise), Mr DUBUT Charles

Madame GUYON Elisabeth a été élue secrétaire.

Nombre de conseillers : En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 14

A) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur le Maire demande un secrétaire de séance. Mme Elisabeth GUYON se propose. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, Mme Elisabeth GUYON comme secrétaire de séance.

B) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 juillet 2022 :

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 04 juillet 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 04 juillet 2022.

C) ORDRE DU JOUR :

- Avis du Conseil Municipal sur le projet du groupe ALSEI Chambly Belle Eglise
- Divers



1) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DU GROUPE ALSEI Chambly Belle Eglise délibération 22_09_02_001 - approuvée

Par arrêté préfectoral en date du 13 juin 2022, il a été décidé de l'ouverture d'une enquête publique unique du 07 juillet au 12 août 2022 suivie d'une prolongation jusqu'au 26 août 2022, concernant le projet du Groupe ALSEI, à savoir ;

- Les deux demandes d'autorisations environnementales de la SCCV STOCKESPACE PAYS DE THELLE,
- La demande de permis d'aménager de la SNC PAYS DE THELLE AMENAGEMENT,
- Les trois demandes de permis de construire de la SCCV STOCKESPACE PAYS DE THELLE.

Monsieur le Maire explique ;

- que la commune de Fresnoy en Thelle se trouve à 1km5 du projet, et n'a pas été intégrée à la zone d'étude retenue,
- que la commune de Fresnoy en Thelle se trouve complètement impactée par les nombreuses nuisances (pollution sonore, dégradation du trafic routier, pollution visuelle, dégradation des milieux eaux-sols-air, dégradation de l'environnement agricole et rural)
- que les études réalisées et les valeurs de faisabilité retenues pour le projet sont beaucoup trop anciennes pour certaines (étude d'impact de 2020 et valeurs trafics 2016 et 2017).

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 SEPTEMBRE 2022**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet l'avis suivant sur le projet du Groupe ALSEI :

14 Voix contre
0 Voix pour
0 Abstention

2) DIVERS

- **Feu d'artifice :**
Feu d'artifice du 14 juillet repoussé au 24/09/2022

La séance est levée à 20 h 30

Délibération 22_09_02_001 à 22_09_02_001



Le Maire,

Marc LAMOUREUX.